



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E72644

VALABLE JUSQU'AU 21/02/2026

ÉDITÉ LE 13/03/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/04/1996  
Forme juridique : SAS  
Capital : DEPUIS LE 28/04/2016  
8 232

Raison sociale : LES MACONS DE LA VALLEE  
Sigle : LES MACONS DE LA VALLEE  
CHEMIN DE LA PRAIRIE ST GILLES  
91150 ETAMPES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EVRY 1996B01004

Téléphone : 01 60 80 05 93  
Portable : 06 80 61 61 15

Fax :

Siret : 405 111 949 00039  
Code NACE : 4399C  
Numéro caisse de congés payés : 2105239 0

Site Internet : lesmaconsdelavallee.com  
E-mail : nicolas.guerton@lesmaconsdelavallee.fr

Assurance Responsabilité Travaux :  
AXA FRANCE IARD 0000005509798004  
Assurance Responsabilité Civile :  
AXA FRANCE IARD 0000005509798004

Responsabilité légale :  
GUERTON NICOLAS PRÉSIDENT

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 13 Tranche de classification : EFF2B

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                  | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 2111 | Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante) Mention RGE | 17/02/2022           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LIEUSAIN  
CARRE HAUSSMANN II  
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE  
77127 LIEUSAIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.